ACTION 1:

INSCRIPTION DE L'OAP SUEUR DANS LE PLUI

CONTEXTE:

Elles visent à définir des intentions et orientations d'aménagement qualitatives sur un secteur donné du territoire : les conditions d'aménagement, la prise en compte des qualités architecturales, urbaines et paysagères des espaces dans la continuité desquels s'inscrit la zone.

OBJECTIF:

- ightarrow Inscrire dans un document réglementaire la volonté politique sur le devenir du site
- → Assurer le respect des recommandations spatiales et programmatiques apportées lors de l'atelier flash

GOUVERNANCE:

• CCNTP, Service Urbanisme

PHASAGE / PRIORITÉ

Dès aujourd'hui, Arrêt du document printemps 2025 et approbation fin 2025

